



RÉINSCRIPTIONS 2020/2021

RÉSERVÉ A L' ADMINISTRATION
BASE
CE Reçu le

Ce dossier d'inscription est à renvoyer à l'adresse ecmuda@orange.fr avant le 18 juillet. Seules les inscriptions des nouveaux élèves seront prises après cette date et vos places seront réattribuées.

Exceptionnellement, cette année afin d'éviter les manipulations de chèques ou d'espèces, nous vous encourageons à procéder au paiement par prélèvement. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous recevrez par mail une confirmation de votre inscription ainsi que le montant total de votre inscription.

Les plannings des activités, la présentation des cours, les tarifs et le règlement intérieur de l'établissement sont accessibles sur notre site internet www.ecmuda-soisy.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

(Les informations comportant un * sont obligatoires)

NOM DE FAMILLE / FOYER* :

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

NOM et Prénom* :

NOM et Prénom :

ADRESSE* :

ADRESSE :

CODE POSTAL* :

CODE POSTAL :

VILLE* :

VILLE :

PORTABLE* :

PORTABLE :

ADRESSE MAIL* :

ADRESSE MAIL :

Attention ! La communication se fera essentiellement par mail

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (autre que les responsables) :

1. Nom et lien de parenté :

Tel :

2. Nom et lien de parenté :

Tel :

PIÈCES À FOURNIR

ATTENTION ! L'inscription ne sera prise en compte qu'après remise du dossier COMPLET (hors certificat médical exigible pour le premier cours en septembre selon l'article 6 de la loi n°89-468 du 10 Juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse).

Mandat SEPA rempli et signé avec un RIB (dans le cas où vous payez par prélèvements)

Autorisation «Droit à l'image» et «Sortie de cours» (pour les mineurs)

Uniquement pour la DANSE : Certificat médical datant de moins de 3 mois obligatoire dès le premier cours

Je souhaite recevoir une facture pour mon CE. Mentions spécifiques :

1er ADHÉRENT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Sexe : M F

Portable de l'élève :

Mail de l'élève :

Adulte

Enfant

• MUSIQUE

Éveil Musique et Danse (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

FORMATION MUSICALE (Solfège et Chorale) - Obligatoire jusqu'en fin de cycle 3 :

CYCLE 1

PROBATOIRE (6 ans)

1ère année (IM1) - 7/10 ans

2ème année (IM2)

3ème année (IM3)

4ème année (IM4)

GRANDS DÉBUTANTS (11 ans et +)

GRAND IM1 - Mardi de 18h à 19h15

GRAND IM3 - Mardi de 19h15 à 20h45

CYCLE 2

1ère année (EL1)

2ème année (EL2) - Mercredi de 16h30 à 18h

CYCLE 3 - CULTURE MUSICALE

1ère année - Mardi de 18h30 à 20h

2ème année - Jeudi de 18h30 à 20h

FORMATION MUSICALE ADULTES

Jeudi de 20h à 21h

FORMATION INSTRUMENTALE (Nous vous demandons ici de rappeler votre parcours 2019/20)

Instrument 1 :

Niveau (Cycle/année) :

Instrument 2 :

Niveau (Cycle/année) :

Si vous souhaitez changer d'instrument à la rentrée 2020, quel instrument et pourquoi ?

Pour les enfants ne pratiquant pas d'instrument en 2019/2020 et souhaitant commencer à la rentrée 2020 :

- Choix instrument n°1 :

- Choix instrument n°2 :

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES (Une pratique collective est obligatoire à partir de IM4)

Orchestre Junior

Chorale adultes - GAUDEAMUS

Ensemble de guitares*

Orchestre Symphonique

Improvisation/Composition

Ensemble de saxophones*

Chorale

Ensemble de percussions*

Musique de Chambre*

* Les ensembles sont soumis à la validation des professeurs

Musique Ancienne*

• DANSE

Éveil Danse et Musique (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

Initiation (6/7 ans) - Mercredi de 14h15 à 15h15

Barre au sol - Mercredi de 18h30 à 20h

Élémentaire (8 ans et +) - Mercredi de 15h15 à 16h45

Intermédiaire - Mercredi de 17h à 18h30

• THÉÂTRE

Enfants (6/11 ans)

Ados (12/17 ans)

Adultes

Remarques :

2e ADHÉRENT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Sexe : M F

Portable de l'élève :

Mail de l'élève :

Adulte

Enfant

• MUSIQUE

Éveil Musique et Danse (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

FORMATION MUSICALE (Solfège et Chorale) - Obligatoire jusqu'en fin de cycle 3 :

CYCLE 1

PROBATOIRE (6 ans)

1ère année (IM1) - 7/10 ans

2ème année (IM2)

3ème année (IM3)

4ère année (IM4)

GRANDS DÉBUTANTS (11 ans et +)

GRAND IM1 - Mardi de 18h à 19h15

GRAND IM3 - Mardi de 19h15 à 20h45

CYCLE 2

1ère année (EL1)

2ème année (EL2) - Mercredi de 16h30 à 18h

CYCLE 3 - CULTURE MUSICALE

1ère année - Mardi de 18h30 à 20h

2ème année - Jeudi de 18h30 à 20h

FORMATION MUSICALE ADULTES

Jeudi de 20h à 21h

FORMATION INSTRUMENTALE

Instrument 1 :

Niveau (Cycle/année) :

Instrument 2 :

Niveau (Cycle/année) :

Si vous souhaitez changer d'instrument à la rentrée 2020, quel instrument et pourquoi ?

Pour les enfants ne pratiquant pas d'instrument en 2019/2020 et souhaitant commencer à la rentrée 2020 :

- Choix instrument n°1 :

- Choix instrument n°2 :

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES (Une pratique collective est obligatoire à partir de IM4)

Orchestre Junior

Chorale adultes - GAUDEAMUS

Ensemble de guitares*

Orchestre Symphonique

Improvisation/Composition

Ensemble de saxophones*

Chorale

Ensemble de percussions*

Musique de Chambre

* Les ensembles sont soumis à la validation des professeurs

Musique Ancienne*

• DANSE

Éveil Danse et Musique (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

Initiation (6/7 ans) - Mercredi de 14h15 à 15h15

Barre au sol - Mercredi de 18h30 à 20h

Élémentaire (8 ans et +) - Mercredi de 15h15 à 16h45

Intermédiaire - Mercredi de 17h à 18h30

• THÉÂTRE

Enfants (6/11 ans)

Ados (12/17 ans)

Adultes

Remarques :

3e ADHÉRENT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Sexe : M F

Portable de l'élève :

Mail de l'élève :

Adulte

Enfant

• MUSIQUE

Éveil Musique et Danse (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

FORMATION MUSICALE (Solfège et Chorale) - Obligatoire jusqu'en fin de cycle 3 :

CYCLE 1

PROBATOIRE (6 ans)

1ère année (IM1) - 7/10 ans

2ème année (IM2)

3ème année (IM3)

4ème année (IM4)

GRANDS DÉBUTANTS (11 ans et +)

GRAND IM1 - Mardi de 18h à 19h15

GRAND IM3 - Mardi de 19h15 à 20h45

CYCLE 2

1ère année (EL1)

2ème année (EL2) - Mercredi de 16h30 à 18h00

CYCLE 3 - CULTURE MUSICALE

1ère année - Mardi de 18h30 à 20h

2ème année - Jeudi de 18h30 à 20h

FORMATION MUSICALE ADULTES

Jeudi de 20h à 21h

FORMATION INSTRUMENTALE

Instrument 1 :

Niveau (Cycle/année) :

Instrument 2 :

Niveau (Cycle/année) :

Si vous souhaitez changer d'instrument à la rentrée 2020, quel instrument et pourquoi ?

Pour les enfants ne pratiquant pas d'instrument en 2019/2020 et souhaitant commencer à la rentrée 2020 :

- Choix instrument n°1 :

- Choix instrument n°2 :

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES (Une pratique collective est obligatoire à partir de IM4)

Orchestre Junior

Chorale adultes - GAUDEAMUS

Ensemble de guitares*

Orchestre Symphonique

Improvisation/Composition

Ensemble de saxophones*

Chorale

Ensemble de percussions*

Musique de Chambre

* Les ensembles sont soumis à la validation des professeurs

Musique Ancienne*

• DANSE

Éveil Danse et Musique (4 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

Initiation (6/7 ans) - Mercredi de 14h15 à 15h15

Barre au sol - Mercredi de 18h30 à 20h

Élémentaire (8 ans et +) - Mercredi de 15h15 à 16h45

Intermédiaire - Mercredi de 17h à 18h30

• THÉÂTRE

Enfants (6/11 ans)

Ados (12/17 ans)

Adultes

Remarques :

RÈGLEMENT 2020/2021

Cette année afin de limiter les manipulations nous vous encourageons à utiliser le prélèvement bancaire. Merci de bien vouloir nous fournir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et nous retourner signé le mandat SEPA que vous trouverez à la page suivante.

Dans le cas où vous seriez dans l'incapacité de nous fournir un RIB, merci de nous contacter à l'adresse mail ecmuda@orange.fr

Toute année commencée est due entièrement sauf en cas de force majeure justifiée (déménagement et maladie). Chapitre 4 - Article 13 du Règlement intérieur disponible sur le site de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy (www.ecmuda-soisy.fr)

- MONTANT DES PRESTATIONS :

Le montant total des prestations vous sera envoyé par mail sur votre fiche d'inscription définitive.

Les tarifs appliqués pour la rentrée 2020 sont disponibles sur notre site internet www.ecmuda-soisy.fr//informations-pratiques/tarifs-2019-20/

Les tarifs sont dégressifs à partir du 2ème adhérent (-10% pour le 2ème adhérent / -15% pour 3 adhérents).

Le 1er encaissement se fera le 10/10/2020.

Mode de règlement* :
(*Mention obligatoire)

Prélèvements

Chèque

Merci de cocher les mois de prélèvements ou chèques en fonction du nombre de mensualités souhaitées* :

Oct Nov Dec Janv Fev Mar Avr Mai Juin

Nom de la banque :

MANDAT PRÉLEVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat (à remplir par l'administration) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant ce présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM et Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Vos coordonnées bancaires :

IBAN :

BIC :

Créancier : École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency
1 avenue du Général de Gaulle
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Identifiant du créancier SEPA (ICS) : FR21ZZZ6550

Type de paiement :
(à remplir par l'administration)

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

Fait à _____, le _____

Signature :

AUTORISATIONS

AUTORISATION «DROIT A L'IMAGE»

Des images de groupes ou de certains élèves peuvent apparaître dans le cadre de captations, de présentations et de diffusion du travail. Nous sollicitons votre accord dans le cadre de la diffusion de ces images. L'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy est une association de loi 1901 à but non lucratif. Les manifestations et diffusions publiques qu'elle organise sont gratuites : les projets réalisés par les adhérents ne donnent lieu à aucune exploitation commerciale.

Je soussigné(e) M / Mme

AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS

L'École de Musique, de Danse et de Théâtre à utiliser l'image de l'adhérent dans les documents promotionnels (expositions, projections, documents imprimés, site internet de l'École - www.ecmuda-soisy.fr - communication, presse,...)

AUTORISATION DE SORTIE (pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e) M / Mme

AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS

à quitter seul les locaux de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy après les cours.

RAPPEL : Conformément au Règlement intérieur de l'École, le fait de répondre «N'autorise pas mon enfant à quitter seul les locaux de l'École» n'a qu'une simple valeur informative pour l'École et n'implique aucun transfert de responsabilité des parents vis à vis de l'École pour la surveillance des enfants en dehors des heures de cours.

Rappel du Règlement Intérieur de l'École

Article 33 : Contrôle par le(s) responsables de l'élève : avant de laisser l'élève à l'école, le responsable doit s'assurer de la tenue du/des cours.

Article 36 : Surveillance en dehors des heures de cours : l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency décline toute responsabilité quant à la surveillance des enfants en dehors des heures de cours ainsi qu'après la fermeture des établissements.

L'inscription à l'École de Musique vaut l'acceptation du Règlement Intérieur de l'École consultable sur le site internet <https://www.ecmuda-soisy.fr/informations-pratiques/documents-ecmudath/>

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de bien vouloir enregistrer le formulaire rempli et le retourner à l'adresse : ecmuda@orange.fr